

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura |
| <b>Herausgeber:</b> | Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura  |
| <b>Band:</b>        | - (1988-1989)   |
| <b>Heft:</b>        | 22: Assises 1987  |
| <br><b>Artikel:</b> | Assises du BCF  |
| <b>Autor:</b>       | Jobin, Lucine   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-350447">https://doi.org/10.5169/seals-350447</a>                     |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Assises du BCF

Dans notre dernier numéro d'Inform'elles, nous annoncions la tenue de nos Assises dans chacun des trois districts.

Nous proposions trois soirées qui se sont déroulées

- le 19 novembre à Saignelégier
- le 20 novembre à Porrentruy
- le 21 novembre à Delémont.

Toutes les personnes qui le désiraient étaient invitées à venir discuter de nos activités, de nos objectifs ... de notre travail !

L'invitation suggérait :

"Vous pourrez y dire :

- Ce que le BCF vous a apporté et ce qu'il ne vous a pas apporté;
- Quelles améliorations il a introduites dans la vie des femmes du Jura, ou qu'il n'a pas introduites;
- Ce que vous en attendez à l'avenir pour vous personnellement et pour les autres."

En organisant ces rencontres dans chaque district, si nous courions le risque d'être peu nombreuses, nous misions sur la qualité des échanges qui, alors, auraient lieu.

Chaque soirée débute par une petite mise en scène théâtrale animée par des membres de la Commission du BCF qui énuméraient les critiques positives et négatives, justifiées et injustifiées, que l'on a entendu formuler au sujet du BCF.

Ce petit sketch était joué par Madeline Gentil et Chantal Hof, accompagnées dans chaque district, soit par Liliane Farine, soit par Monique Müller, soit encore par Guite Aubry.



Si le BCF est un des services de l'administration qui recherche le plus la concertation, il est aussi celui dont on dit le plus souvent que "celles qui en auraient le plus besoin ne le connaissent pas!"

Et si le BCF est l'un des services qui donne le plus d'informations sur ses activités, et qui a une large action publique, il est aussi celui dont on dit qu' "on ne sait pas ce qu'il fait!"

Les critiques les plus opposées et les plus contradictoires sont formulées à son égard.

Après cette introduction, Madeline Gentil proposait aux participantes, comme le suggérait le petit sketch, de classer en points positifs, négatifs et en propositions, les remarques qu'elles désiraient faire.

Réparties en petits groupes, les participantes partagèrent leurs préoccupations avant de les transmettre à l'assistance.

Afin de montrer plus concrètement en quoi consistait le travail de la Commission et des groupes de travail, une membre de ladite commission présenta les réalisations, composées de succès et

d'échecs, d'un groupe de travail auquel elle participe. Vous trouverez, à la page suivante, le témoignage de Lucine Jobin qui, à Porrentruy, exposa les raisons de son engagement.

### Les points positifs

Voici les points positifs de l'action du BCF qui furent relevés durant les Assises :

- il a aidé les femmes à s'engager et les a sécurisées dans leur engagement;
- il a donné confiance aux femmes, il est une assurance pour les femmes qui savent qu'un instrument existe;
- sa présence dissuade les attitudes sexistes et discriminatoires et les comportements machistes;
- ses enquêtes sont très appréciées, par exemple celles sur les paysannes;
- ses informations sont précieuses, par exemple celles concernant la sensibilisation des jeunes filles face à leur choix professionnel;
- ses brochures rencontrent un grand succès.

### Les points négatifs

Quant aux points négatifs, ils furent énumérés ainsi :

- le BCF ne donne pas assez d'informations sur lui-même;
- il n'a pas réussi à toucher le plus grand nombre;
- il n'est pas suffisamment connu;
- il suscite la méfiance, car il est trop féministe;
- il attire les moqueries;
- il n'a rien fait pour les vendeuses.

### Les propositions

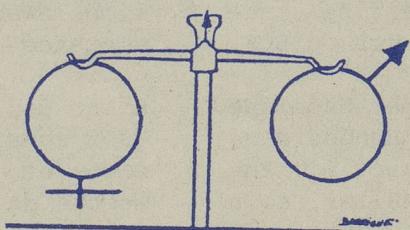
Les propositions découlent de ces constats :

- le BCF doit améliorer son information dans la presse, la radio et la TV (articles courts et simples; résumés d'actions, de campagnes, etc.);
- il doit diffuser très largement l'information sur lui-même (dépliants de présentation mis à disposition dans les magasins);
- il doit veiller à améliorer son "image de marque";
- il doit permettre plus encore la rencontre des femmes;
- il doit participer davantage à des actions dans le terrain (augmentation des salaires pour certaines catégories professionnelles).

Si l'information diffusée par le BCF apparaît au nombre des points positifs, celle qui le concerne et qui révèlerait son "travail de taupe" s'inscrit en négatif : il faut donc que le BCF se fasse connaître...

C'est le thème qui nous a retenues aux Franches-Montagnes. Par contre, en Ajoie, les discriminations salariales ou, bien plus, les insuffisances salariales subies notamment par les vendeuses furent au centre du débat. A Delémont, les participantes purent commenter notre projet de cours-séminaires proposés par le groupe de travail "Politique" (cf. p. 19)

Ces différents objets induits par les témoignages des membres de la Commission, permirent de préciser les avantages, les atouts, mais aussi les limites du BCF, par exemple face aux inégalités salariales. (suite p.6)





### Mon engagement

Mon engagement au BCF a pris place dans ma vie comme un maillon supplémentaire dans mes activités. Il est une suite à mes précédents engagements, en particulier celui de ma participation à la mise sur pied de l'Atelier 76. La réflexion du groupe chargé de sa création se porta principalement sur 2 volets qui lui paraissaient essentiels, à savoir : la créativité féminine et l'engagement des femmes dans la vie associative et politique de la région.

Ma participation comme déléguée de l'Atelier 76 à la Commission provisoire avec charge de présidence, puis à la Commission consultative renforça mon sentiment que l'émancipation de la femme passait en tout premier lieu par une bonne connaissance de ses droits et obligations. Or, on ne défend bien que ce que l'on connaît.

Les remous engendrés par les mutations technologiques, dans un monde de haute conjoncture, font apparaître des inégalités flagrantes entre les hommes et les femmes. Et la vulnérabilité du statut des femmes en est d'autant plus criante.

Il devenait évident qu'un BCF avait une place justifiée au milieu de cette jungle, et non pour materner une partie des femmes mais pour lui faire prendre conscience du poids qu'elle a et peut avoir dans le choix d'une meilleure qualité de vie. Le regard d'une mère sur une option politique, lors de votations, sera bien différent de celui d'un économiste. Les deux tendances sont importantes et complémentaires, d'où la nécessi-

té d'un regroupement des courants d'opinions divergeantes, par exemple dans un parti politique.

Mais voilà, les femmes ne s'engagent pas... par manque d'information, par timidité, et surtout suite à une vie en marge de tout pouvoir décisionnel.

Mon engagement, personnel et idéaliste, est de faire découvrir aux femmes qu'elles ont une expérience de vie valable, qu'elles sont capables d'organiser, réfléchir, choisir, opter pour le meilleur choix. Elles ont, chacune, une personnalité riche et unique, ayant une place dans l'immense puzzle de la société. Les tâches qu'elles accomplissent au jour le jour, elles peuvent les transposer dans la vie associative et dans des postes clé.

Quand les femmes auront compris cela, elles seront assez fortes pour organiser un partage des tâches dans tous les domaines, parce qu'elles seront là où elles devraient déjà être. Le travail des femmes sera évalué à sa juste valeur ainsi que leur salaire. Les responsabilités assumées par les femmes au foyer seront reconnues comme étant des expériences valables. Un partage des tâches équitable poussera nombre de jeunes filles à choisir un métier et à faire carrière. Cela facilitera, il est tout au moins permis de l'espérer, le choix actuellement crucial et parfois déchirant entre mettre au monde des enfants ou faire carrière.

Mon engagement au BCF ?  
Une meilleure qualité de vie pour toutes, avec tous.

Lucine Jobin, membre de la Commission du BCF

Les Assises 87 nous donnèrent l'occasion de rencontres très chaleureuses et très enrichissantes : elles nous ont renvoyé la perception qu'ont les Jurassiennes du BCF et ont confirmé la concertation ainsi établie.

Les objectifs, que nous énumérerons plus loin, ont été établis en tenant compte de ces Assises et des contacts établis avec les associations féminines.

### Rencontres avec les associations féminines

En effet, de juin à octobre 87, des réunions furent organisées avec toutes les associations qui le demandèrent :

- la Fédération romande des consommatrices (FRC),
- l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ),
- la Fédération des Femmes protestantes
- l'Université populaire jurassienne (UP),
- la Fédération des Associations de parents d'élèves (FAPE),
- le Planning de Delémont,
- l'Association des paysannes jurassiennes (APJ),
- la STAKA (Union civique des femmes catholiques),

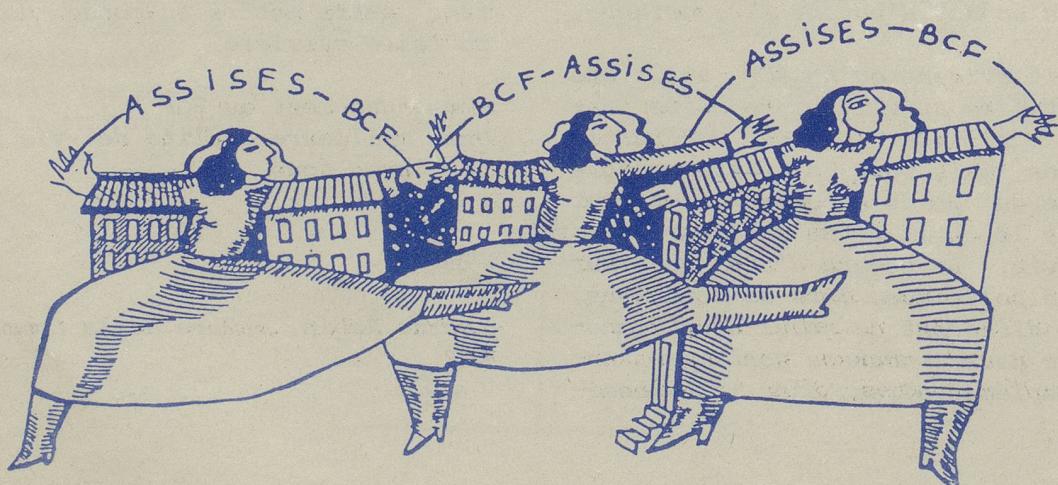
- SOS Futures mères,
- Atelier 76,
- la Commission féminine PDC,
- le Zonta-Club,
- l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales (BPW).

De tels contacts avaient eu lieu en 79 : ce n'était pas un luxe de se retrouver huit ans plus tard !

Durant chacune de ces séances, les relations entre l'association et le BCF furent examinées, la collaboration analysée et les activités et projets passés au crible de la critique.

Il était, par exemple, intéressant de proposer au Zonta et au BPW de s'associer à notre travail concernant la diversification du choix professionnel des jeunes filles. Ces deux associations regroupant des femmes cadres, leur collaboration à des séances d'information, le partage de leurs expériences sont choses précieuses. Il était aussi important d'aborder la question de l'égalité salariale avec ces professionnelles, thème débattu également avec l'AFDJ.

Notre projet de mixité de l'enseignement de la gymnastique fut discuté avec la Fédération des Parents d'élèves. On se rend compte qu'une majorité de personnes se laissent convaincre par les attraits de cet objectif, une fois les premières craintes surmontées.



Le BCF n'étant pas un service social et n'ayant pas la possibilité d'octroyer des aides financières, la collaboration avec les organismes d'aide est nécessaire. Redéfinir la particularité des prestations offertes par chacun permet de mieux aiguiller les personnes qui font appel à nous. Ce fut fait, par exemple, avec SOS Futures mères. La formation à l'autonomie, et le respect de l'autonomie des personnes aidées ont été également des sujets d'échange avec SOS.

Les objectifs liés à la réinsertion professionnelle furent partagés avec l'UP, qui collabore avec le groupe "Réinsertion professionnelle des Femmes" à l'organisation de stages de réinsertion.

La nécessité d'une formation des adultes fut également débattue avec l'UP, ainsi qu'avec les associations qui projettent régulièrement des cours et des séminaires, comme la Fédération des Femmes protestantes.

Le dossier concernant la place des paysannes dans les organisations agricoles, fut le thème de la rencontre avec l'Association des paysannes jurassiennes. Le BCF a établi un constat; aux paysannes, maintenant, de faire valoir les propositions tendant à faire d'elles des partenaires de la politique agricole !

C'est avec Atelier 76, et la Commission féminine du PDC, que la question de l'information fut abordée et que de nombreuses idées furent suggérées.

L'appui que peut apporter le BCF à certains projets dans l'administration a été discuté avec notamment le Planning et la FRC; la participation des femmes dans les commissions cantonales était à l'ordre du jour aussi.

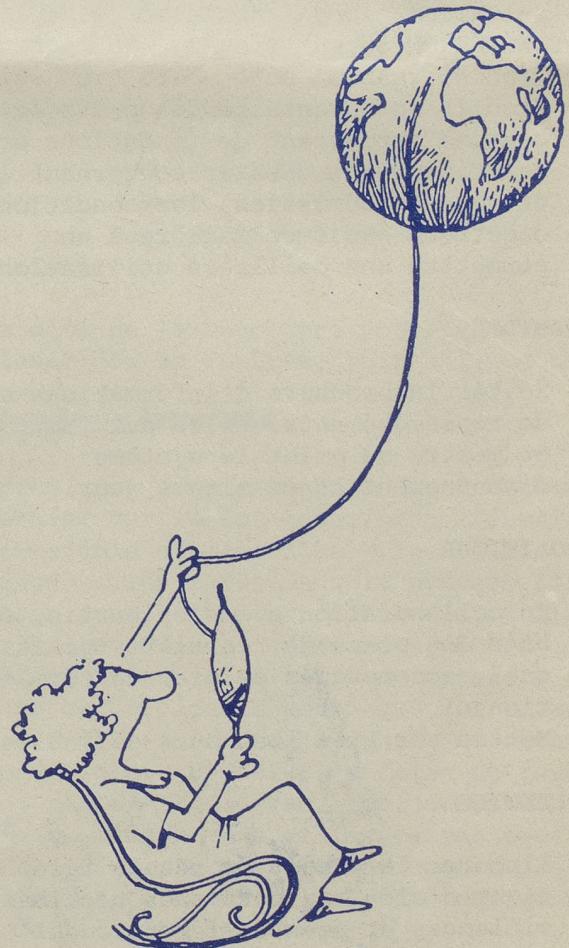
Quant à la présidente de la STAKA, elle nous entretint des difficultés de recrutement vécues par des associations fort dynamiques durant la campagne pour le suffrage féminin.

## Les objectifs

Sur la base des Assises et de ces rencontres, les objectifs suivants furent donc définis par les groupes de travail de la Commission et approuvés par cette dernière en séance plénière :

### ENSEIGNEMENT :

- Etablir une liste d'ouvrages non-sexistes à l'intention des enseignants (ouvrages du "Coin lecture" ou de la bibliothèque);
- Mettre sur pied le groupe de travail chargé d'élaborer le matériel pédagogique de sensibilisation au sexisme;
- Etudier la possibilité d'offrir un enseignement mixte de la gymnastique à tous les degrés.



**FORMATION PROFESSIONNELLE :**

- Rééditer la brochure "Pourquoi une formation professionnelle ?" avec diapos et affiches (cela a déjà été fait ce printemps);
- Rédiger une nouvelle brochure;
- Imaginer un Prix d'incitation à la diversification du choix professionnel des jeunes filles (cf. p.1);
- Etudier la féminisation des noms de professions;
- Prévoir la traduction du montage audio-visuel.

**TRAVAIL :**

- Etablir les modalités d'une collaboration avec l'Union Suisse du Travail à Domicile (USTD);
- Etablir un modèle d'offre d'emploi non-sexiste et un modèle de lettre de réaction contre les offres sexistes;
- Elaborer un dossier sur la création d'emplois, la "mise à son compte".

**REINSERTION :**

- Etablir un inventaire des prêts et bourses provenant de fondations et constituer un dossier concernant les critères d'admission, les conditions d'octroi, etc., de manière à en permettre une meilleure utilisation.

**FAMILLE :**

- Editer la brochure d'informations et de renseignements utiles aux familles et mettre au point le système d'abonnement et de mise à jour.

**POLITIQUE :**

- En collaboration avec les partis, établir des plans de "carrière politique", accompagnés de plan de formation;
- Mettre sur pied les cours-séminaires.

**PLANNING :**

- Elaborer le projet du réseau téléphonique d'aide aux personnes victimes de violences et éventuellement aussi un réseau d'accueil.

*Bulletin ISIS***INFORMATION :**

- Définir un logo pour le BCF;
- Éditer un dépliant de présentation;
- Prévoir une participation régulière avec les médias (Presse, Radio, TV...)

Voilà donc le travail qui nous occupera ces prochains temps.

Si vous voulez nous faire part de vos réactions au sujet de ce dossier, et plus particulièrement au sujet des objectifs susmentionnés faites-le !

C'est avec joie que nous vous lirons ou que nous vous entendrons.

